PORTES OUVERTES SUR LA FISCALITÉ À ANNABA

Un facteur de développement économique et social

La fiscalité algérienne était au rendez-vous dans le cadre d'une «opération portes ouvertes sur les impôts» organisée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seybouse du 27 au 31 mars par la Direction régionale des impôts et celle de la wilaya de Annaba.

La cérémonie d'ouverture présidée par le secrétaire général de la wilaya, Toufik Mezhoud, a valu par une organisation sans faille et une masse imposante d'informations sur l'interprétation du système fiscal local algérien. La tâche était ardue de par sa complexité que l'on se situe du côté des contribuables, des collectivités locales ou de l'Etat.

Du monde, il y en avait. Ce sont majoritairement des opérateurs économiques de dimensions diverses de la profession libérale à l'entrepreneur, et du fonctionnaire à l'étudiant. C'est que la fiscalité comporte une double portée. La plus importante est collective, en ce sens qu'elle concerne l'ensemble de la communauté en tant que telle.

Les visiteurs ont eu à s'inquiéter de la place que doit avoir la fiscalité et son rôle dans le développement économique et social du pays. Les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seybouse entre direction et élus étaient venus en nombre. Les entrepreneurs et autres opérateurs économiques y ont participé également. Et pour cause, ils sont concernés par la fiscalité. Sur les tableaux d'information mis à la portée des regards au niveau des «portes ouvertes» du siège de la Direction de wilaya des impôts, les visiteurs ont toute latitude de prendre connaissance de la masse croissante des impôts. Ce dont profitent les responsables des impôts pour mettre l'accent sur l'importance de la fiscalité locale sur le développement économique.

Tous ont exprimé la nécessité, le besoin pressant et la ferme détermination de se mettre au diapason des mutations économiques, sociales et culturelles. Ceci a été bien mis en évidence par une documentation fournie sur le système fiscal décentralisé. Il s'effectue à travers des impôts dont l'Etat possède l'appropriation et la gestion. L'accroissement des rentrées fiscales des collectivités locales ne résulte pas d'une amélioration de la productivité des impôts locaux mais principalement de l'augmentation des transferts fiscaux par l'Etat au bénéfice des collectivités. Parmi les questionnements des contribuables, il y a celui ayant trait à la surtaxe appliquée à une catégorie de contribuables entraînant de fait, la migration de cette même fiscalité vers une autre catégorie.

La démarche de la DG des impôts d'ouvrir les portes de ses services semble avoir pour objectif de stimuler l'investissement productif, le flux des IDE et la croissance économique ainsi que de jouer un rôle dissuasif contre la fraude et l'informel. Des explications ont été fournies par le directeur régional, Hidouk Youcef, et le directeur de wilaya, Hocine Messikh, sur différents aspects de la fiscalité en termes de conformité fiscale volontaire, les facilitations fiscales, la remise légale des pénalités fiscales, le champ d'application de l'impôt forfaitaire unique (IFU).

L'on apprendra au sujet de ce dernier point, IFU, que le nombre des contribuables au niveau de la wilaya de Annaba est passé de 12 000 en 2015 à 30 000 pour cette nouvelle année 2016.

Du côté des acteurs de la CCI Seybouse, l'on avait à cœur la corrélation entre le niveau de la pression fiscale et les comportements à éluder l'impôt. D'autres ont appelé l'Etat à mettre en place des instruments pour lutter efficacement contre l'informel qui commence à gagner le secteur structuré. Parmi ces instruments, figurent la simplification de la législation fiscale, la réduction des taux d'imposition, le renforcement des moyens de contrôle et la nécessaire réduction fiscale pour éviter de tuer l'impôt.

A. Bouacha

TIPASA

Des spécialistes au chevet des patients cérébro-lésés

Des neurochirurgiens et des experts en neuro-réanimation en provenance d'Europe et d'Algérie, se sont réunis en conclave, récemment, sous les auspices de la Société algérienne d'anesthésie, de réanimation, des soins intensifs et des urgences ainsi que des services de réanimation et de neurochirurgie de l'hôpital de Sidi Ghilès, en collaboration avec l'hôpital français de la Pitié-Salpêtrière.

Le thème de cet évènement a trait à la neuro-réanimation et porte sur les personnes cérébro-lésées graves. Cette journée scientifique qui a regroupé trois professeurs et dix médecins spécialistes en neurochirurgie et en neuro-réanimation a vu en, outre, la participation des hôpitaux de Sidi Ghilès, de l'UMC d'Alger, du CHU de Blida, du CHU d'Alger, du CHU de Bab-El-Oued et du prestigieux hôpital français de la Pitié-Salpêtrière de Paris.

Le regroupement de ce panel scientifique de la médecine moderne avancée semble, de l'avis des observateurs, «une ambition louable et honorable pour l'Algérie et l'hôpital de Sidi Ghilès, qui ont aligné d'éminents spécialistes en neuro-réanimation, à l'instar du professeur S.Bouderra,entourée des docteurs Hédibel et Ghebriou, un panel rehaussé par la présence du Dr Lamine Abdenour, provenant de l'hôpital français Pitié-Salpêtrière, un éminent spécialiste en réanimation neurochirurgicale». Cependant, ces mêmes avis estiment que «cette initiative est une véritable avancée scientifique qui dépasse les moyens matériels et humains de l' hôpital de Sidi Ghilès, qui serait ainsi en passe de rafler le pôle d'excellence à l'hôpital d'Aït Idir, un autre établissement algérien spécialisé en la matière».

Lors de l'ouverture de ce conclave, qui a vu la participation de beaucoup d'étudiants internistes, ce fut le professeur S. Bouderra, la chef du service réanimation de l'hôpital de Sidi Ghilès, qui a défini le patient cérébrolésé, comme étant «une personne victime d'un traumatisme crânien, une atteinte cérébrale ou bulbaire caractérisée par une destruction ou une dysfonction du tissu cérébral provoquée par le contact brusque entre le tissu cérébral et la boîte crânienne», précise l'oratrice qui ajoute que «pour qu'il y ait traumatisme crânien, il faut que le cerveau soit secoué ou frappé directement ou indirectement, de façon à provoquer la destruction de cellules ou à entraîner une irrégularité dans son fonctionnement normal».

En marge de ce conclave, un médecin spécialiste nous a recensé les différents troubles dont sont victimes les personnes cérébro-lésées, notamment , «les troubles cognitifs, les troubles amnésiques, les troubles comportementaux , les troubles des fonctions exécutives, les troubles de la communication verbale ,les troubles de la cohésion et de la cohérence, la modification de l'incitation verbale, les expressions orales vagues, les difficultés à aborder de nouveaux thèmes de conversation, la mauvaise gestion des tours de parole avec des pauses trop longues ou trop courtes, un mauvais respect des règles sociales des échanges conversationnels et les troubles de la communication non verbale» ; notre interlocuteur nous a indiqué que «les traumatismes crâniens sont devenus très fréquents en raison notamment des accidents de la voie publique qui représentent une des premières causes responsables de traumatismes crâniens, induisant un déficit moteur ou paralysie, une hémiplégie, une tétraplégie, des troubles de l'équilibre, des troubles sensitifs, des sensations de toucher, de douleur, de température, une paralysie faciale par lésion du nerf crânien, responsable de l'innervation des muscles de la face, des troubles oculaires, des troubles de l'odorat, du goût et de la déglutition».

D'autres troubles sont mis en évidence par notre interlocuteur, à l'instar de l'épilepsie, des troubles de la mémoire, des troubles de l'attention, des troubles du comportement et de la personnalité, des troubles du comportement alimentaire, des troubles orthopédiques.

A la lumière de l'importance de ces traumatismes, le professeur Miliani a axé son intervention sur la prise en charge chirurgicale du traumatisé crânien grave. Quant au professeur Deliba, lors d'une communication affichée, il a abordé plusieurs aspects de la neurochirurgie, à l'instar de l'hernie discale lombaire et du déficit neurologique dû à un processus inflammatoire post-ponction lombaire. Le docteur Abad du CHU de Blida, s'est évertué, pour sa part, à parler du doppler transcrânien, une technologie scientifique de pointe dédiée à la neurochirurgie.

L'hôpital français, la Pitié-Salpêtrière, a été représenté par le Dr Abdenour, un éminent spécialiste en France, de la neuro-réanimation, qui a animé une conférence sur le volet décompressif en traumatologie crânienne.

Houari Larbi

SIDI-BEL-ABBÈS

Des soins H24 à la polyclinique Seghir-Ahmed

Lors de la visite d'inspection et de travail à Sidi-Bel-Abbès, ces deux derniers jours, en parallèle avec l'inauguration des premières journées internationales en cancérologie, qui se sont tenues à la salle de conférences de la Wilaya, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a lancé officiellement le nouveau statut de la polyclinique Moudjahid Seghir-Ahmed, sise le Rocher à la sortie de la ville de Sidi-Bel-Abbès qui fonctionnera, en principe, H24 et 7 jours/7 pour assurer des soins ordinaires et des consultations spécialisées dans le cadre du programme d'externalisation des spécialités afin de respecter la vocation du CHU en charge de ses malades hospitalisés. Cette polyclinique, première localement dans le système de soins continus, ouvrira ses portes H24 et 7 jours/7.

D'autres structures sanitaires ont été inaugurées par le ministre de la Santé. Il s'agit de l'hôpital d'une capacité de 60 lits dans la localité de Ras el Ma, dans le sud de la wilaya et distante de plus de 10 km du chef-lieu, de la polyclinique de Belouladi, d'un centre de haut niveau de médecine nucléaire à Sidi-Bel-Abbès, qui sera dirigé par deux médecins privés ayant bénéficié d'un projet dans le cadre du dispositif Ansej.

A. M.